

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N°2026/18

OBJET : ANCIENNE ETUDE NOTARIALE 11 RUE DE LA ROZELLE - AUTORISATION DE SIGNATURE POUR AUTORISATION DE TRAVAUX AU TITRE DE L'ACCESSIBILITE PMR - PARCELLES AR N°689

L'an deux mille vingt-six, le douze Février, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CELLETES, dûment convoqué, s'est réuni publiquement clos, à la salle de Conseil municipal, sous la présidence de M. Joël RUTARD, Maire ;

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil municipal : 05 février 2026

PRÉSENTS : MM. Joël RUTARD, Annick BARRÉ, Patrick GERMAIN, Jérôme LEPAGE, Lysiane AUBERT, Blandine CASSAGNE, Laëtitia GODET, Axelle DEMICHELIS, Dominique BOURGET, Isabelle MASTON, Laurence PÉRAL, Michèle PERROTON, François POHU, Gilles GUILLOU, Sonia MARTIN, Emilie LAURIER, Franck JOUANNEAU

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENT NON EXCUSÉ :

Procurations de : Madame Françoise LE LAY à Monsieur Gilles GUILLOU
Monsieur Hervé DARGAISSE à Madame Sonia MARTIN
Monsieur Grégory JOUZEAU à Madame Annick BARRÉ
Monsieur Victor KHAMCHANH à Madame Blandine CASSAGNE
Madame Michèle PERROTON à Monsieur Patrick GERMAIN
Monsieur Emmanuel BRISSET à Madame Lysiane AUBERT
Monsieur Matthieu DURAND à Madame Laëtitia GODET

Secrétaire de séance : Madame Emilie LAURIER

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle que l'immeuble de l'ancienne étude notariale a pour vocation d'accueillir, de façon temporaire, des professionnels de santé, en attente de la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Par la suite, il permettra d'héberger des Docteurs Juniors ou Stagiaires, et des familles dans le cadre « d'Hébergement de Secours ».

L'aménagement de l'immeuble est soumis :

- A autorisation de travaux au titre de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.



**Délibération N°2026/18- ANCIENNE ETUDE NOTARIALE 11 RUE DE LA ROZELLE -
AUTORISATION DE SIGNATURE POUR AUTORISATION DE TRAVAUX AU TITRE DE
L'ACCESSIBILITE PMR - PARCELLES AR N°689 (Page 2/2)**

Après débat et le vote suivant :

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la réalisation de ce projet et autorise Monsieur le Maire à signer le dépôt de l'autorisation de travaux au titre de l'accessibilité et tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme, Certifié exécutoire, transmis à la Préfecture le 16/02/2026 affiché le 16/02/2026

A Cellettes, le 13 Février 2026
Le Maire,


Joël RUTARD



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie 45000 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Accusé de réception en préfecture
041-214100315-20260212-18-2026-DE
Date de réception préfecture : 16/02/2026

